

La Ville de Paris déploie son Plan Parisien de l'Insertion par l'Emploi

Avec le Plan Parisien de l'Insertion par l'Emploi (PPIE), la Ville de Paris fait désormais de l'emploi l'objectif central du parcours d'insertion. Cette feuille de route et les outils qui l'accompagnent vont permettre aux Parisiens non seulement d'accéder à l'emploi mais aussi de retrouver confiance suite à des parcours de vie parfois difficiles.

La politique de la collectivité porte ses fruits en matière d'insertion professionnelle et sociale : pour la première fois une stabilisation du nombre de bénéficiaires du RSA à Paris s'est amorcée à la fin de l'année 2015, alors que la progression continuait au niveau national (+2,5%). Début 2016, alors que les chiffres du premier trimestre indiquent une diminution de 1% du nombre de bénéficiaires du RSA au niveau national, cette baisse est plus marquée pour Paris (- 3,4%).

Le Conseil de Paris a souhaité renouveler son engagement en faveur de l'insertion par l'emploi en adoptant le mois dernier son plan pluriannuel pour l'insertion sociale et professionnelle des Parisiens les plus fragiles, pour la période 2016-2020. Ce Plan Parisien de l'Insertion par l'Emploi (PPIE) constitue une feuille de route ambitieuse visant à apporter plus de lisibilité à l'ensemble des mesures déjà existantes et à aller plus loin.

« Il va permettre à chaque Parisien connaissant une situation d'exclusion par rapport à l'emploi, d'être le véritable auteur de son parcours d'insertion professionnelle », explique Dominique Versini, adjointe à la Maire de Paris en charge de la solidarité.

Mettre l'emploi au cœur des politiques d'insertion

Ce Plan porte une ambition claire et nouvelle : mettre l'emploi au cœur des politiques d'insertion, en l'inscrivant comme objectif central du parcours. « Choisir l'emploi comme moteur de l'insertion est fort de sens. L'emploi est la condition d'une insertion durable », souligne Pauline Véron, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'emploi.

Ce Plan est l'aboutissement d'une démarche que la collectivité parisienne a voulu participative et partenariale, afin d'en faire l'affaire de tous. Initiée en juillet 2015, son élaboration a mobilisé pendant 10 mois l'ensemble des acteurs Parisiens de l'insertion et de l'emploi. Les partenaires, Pôle Emploi, la CAF, l'Assurance Maladie, La Mission Locale de Paris et l'EPEC, ont pris des engagements concrets pour améliorer et éviter les ruptures dans les parcours d'insertion.

Prise en charge et accès aux droits renforcés

Parmi les mesures-phare, l'accès aux droits pour tous sera amélioré, notamment en matière d'inclusion numérique à l'heure de la numérisation des dossiers de demande d'aides, ou encore par l'organisation de réunions d'information chaque semaine pour les nouveaux allocataires du RSA. Le Plan se donne aussi pour ambition d'améliorer l'efficacité de la prise en charge des personnes dès leur entrée dans les dispositifs d'aide. La Ville et ses partenaires s'engagent à réduire ces délais à 30 jours maximum.

« Ce Plan réaffirme aussi le soutien fort apporté par Paris au secteur de l'insertion par l'activité économique, source d'emplois pour ceux qui sont éloignés du marché du travail traditionnel », détaille Antoinette Guhl, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'économie sociale et solidaire, de l'innovation sociale et de l'économie circulaire.

Ainsi, le soutien financier apporté aux structures d'insertion par l'activité économique qui recrutent des bénéficiaires Parisiens du RSA est confirmé. Le PPIE reprend également les objectifs du schéma parisien de la commande publique responsable, afin de faire de la commande publique un levier pour renforcer l'activité de ces structures : 25% des marchés de la Ville contiendront un dispositif d'insertion d'ici 2020, avec l'objectif de générer 1M d'heures d'insertion.

Des parcours pour tous vers l'entreprise

Ce plan vise également à proposer des parcours vers l'entreprise pour tous. Le parrainage, méthode très efficace pour remettre le pied dans le monde du travail sera renforcé. Paris s'engage aussi à accueillir au sein des équipes et des services de la Ville, 1.100 personnes en Contrats Uniques d'insertion et 420 personnes en emploi d'avenir. Enfin, les travailleurs sociaux seront mieux formés sur ces questions afin de bâtir de nouveaux ponts entre suivi social et parcours vers l'emploi.

En remettant l'utilisateur au centre des dispositifs et en permettant une lecture plus claire et donc une action plus efficace sur le plan de l'insertion socio-professionnelle, ce plan est un outil essentiel et pratique pour l'ensemble des forces vives Parisiennes.

Contact presse : Ismail Mansouri & Mathilde Pieraut / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61